

à la sienne, n'est-ce pas insensé ? On but donc peu ; mais des paroles d'encouragement , d'amitié , l'expression du désir de voir heureux ceux que nous aimions si cordialement, voilà ce qui termina très-bien le repas nuptial.

On ne se livra pas aux danses par lesquelles on a coutume d'accompagner un mariage : il me semblait qu'il valait mieux laisser le jeune couple jouir de sa complète liberté, de ses doux entretiens, et ne pas lui imposer une représentation assujettissante et embarrassante.

XV

Nos vœux parurent exaucés. Tout alla pour le mieux dans cette petite maison que j'avais mise à la disposition du nouveau ménage.

Jeannette et son mari habitaient le rez-de-chaussée ; le père et la mère André occupaient le premier ; le lit du petit Jean était près d'eux ; ils partageaient avec leur fille les soins de l'enfant, qui croissait à souhait et commençait à marcher.

Un jardin, un champ et un pré avaient été ajoutés par moi à la maisonnette. Les légumes, les céréales et les fruits furent si bien soignés par Pierre ; les deux vaches, la chèvre et la basse-cour donnèrent de si bons produits, tout en continuant à nourrir la famille, que bientôt le jeune couple put, avec un peu d'aide de ma part, acheter un terrain sur ce coteau qui est là devant nous.

A la place d'une mesure affreuse qui s'y trouvait, Pierre fit bâtir la demeure que vous voyez et dont l'aspect de propreté et d'élégance villageoise vous a frappé. Ces contrevents verts, ces tuiles rouges, cet enduit blanc des murs sont dignes des souhaits que formait Jean-Jacques.